

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**8<sup>ème</sup> Rando VTT du Lac d'Aiguebelette**  
**(à présenter au stand d'inscription)**

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Date de naissance** : ...../...../..... **Sexe** : M / F

**Rue** : .....

**Code postal** : ..... **Ville** : .....

**Courriel (Facultatif)** : .....@.....

**Choix du parcours** :

14 kms    27 kms    37 kms    47 kms    52 kms    57 kms

**Tarifs** :    FFCT adulte        : 6,50 €  
              adulte         : 8,50 €  
              <16 ans            : 6,50 €

**N°licence FFCT** : ..... **CLUB** : .....

*Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'avoir accepté. Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de dommage corporel ou matériel ou tout autre litige me concernant ou concernant des tiers.*

**Fait à Lépin-le-Lac, le 20/06/2010, Signature :**

**Règlement**

1. Chaque randonneur doit être apte à la pratique du VTT. Il participe à la randonnée sous sa propre responsabilité et doit être couvert par son assurance personnelle.
2. Sécurité, contrôle et ravitaillement seront assurés en plusieurs points du parcours. Il est demandé de se conformer aux indications données le long des circuits et de pointer aux contrôles.
3. Les mineurs devront être accompagnés de leurs parents ou en possession d'une autorisation parentale et être accompagné par un adulte majeur.
4. Les participants doivent se conformer au code de la route sur les portions routières et rester respectueux envers les autres participants. La priorité est toujours au cycliste devant soi.
5. Les participants s'engagent à suivre le fléchage mis en place par les organisateurs
6. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol, détérioration de matériel ou d'équipements individuels
7. Les créneaux de départ ont été définis dans le but d'assurer le bon déroulement de la journée. Les inscriptions ne seront plus acceptées au-delà des limites horaires de départ.
8. Une feuille de route à lire très attentivement est fournie lors de l'inscription, Elle donne les instructions concernant le parcours et les consignes de sécurité.
9. Les participants autorisent l'organisateur sans contrepartie, ni restriction à utiliser sur son site internet et supports de promotion des photos ou vidéos sur lesquelles ils figurent lors de la manifestation.
10. L'inscription est ferme et définitive, il ne sera procédé à aucun remboursement.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**8<sup>ème</sup> Rando VTT du Lac d'Aiguebelette**  
**(à présenter au stand d'inscription)**

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Date de naissance** : ...../...../..... **Sexe** : M / F

**Rue** : .....

**Code postal** : ..... **Ville** : .....

**Courriel (Facultatif)** : .....@.....

**Choix du parcours** :

14 kms    27 kms    37 kms    47 kms    52 kms    57 kms

**Tarifs** :    FFCT adulte        : 6,50 €  
              adulte         : 8,50 €  
              <16 ans            : 6,50 €

**N°licence FFCT** : ..... **CLUB** : .....

*Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'avoir accepté. Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de dommage corporel ou matériel ou tout autre litige me concernant ou concernant des tiers.*

**Fait à Lépin-le-Lac, le 20/06/2010, Signature :**

**Règlement**

1. Chaque randonneur doit être apte à la pratique du VTT. Il participe à la randonnée sous sa propre responsabilité et doit être couvert par son assurance personnelle.
2. Sécurité, contrôle et ravitaillement seront assurés en plusieurs points du parcours. Il est demandé de se conformer aux indications données le long des circuits et de pointer aux contrôles.
3. Les mineurs devront être accompagnés de leurs parents ou en possession d'une autorisation parentale et être accompagné par un adulte majeur.
4. Les participants doivent se conformer au code de la route sur les portions routières et rester respectueux envers les autres participants. La priorité est toujours au cycliste devant soi.
5. Les participants s'engagent à suivre le fléchage mis en place par les organisateurs
6. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol, détérioration de matériel ou d'équipements individuels
7. Les créneaux de départ ont été définis dans le but d'assurer le bon déroulement de la journée. Les inscriptions ne seront plus acceptées au-delà des limites horaires de départ.
8. Une feuille de route à lire très attentivement est fournie lors de l'inscription, Elle donne les instructions concernant le parcours et les consignes de sécurité.
9. Les participants autorisent l'organisateur sans contrepartie, ni restriction à utiliser sur son site internet et supports de promotion des photos ou vidéos sur lesquelles ils figurent lors de la manifestation.
10. L'inscription est ferme et définitive, il ne sera procédé à aucun remboursement.